



## COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 JANVIER 2020

Les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie se sont réunis le *lundi 13 janvier 2020 à 15h00* en la CCI – Antenne du Pays d'Auge à Lisieux, sous la présidence de Monsieur François AUBEY et sur convocation envoyée le *7 janvier 2020*, affichée au siège de la Communauté d'agglomération à compter du même jour.

**Date de la convocation :** 7 janvier 2020

**Membres en exercice :** 31

**Présents :** 26

**Votants :** 26

**Etaient présents** : M. François AUBEY, M. Bernard AUBRIL, Mme Christelle BACQ DE PAEPE, M. Sylvain BALLOT, M. Patrick BEAUJAN, Mme Jocelyne BENOIST, M. Eric BOISNARD, M. Johnny BRIARD, M. Bernard BROISIN-DOUTAZ, M. Benoît CHARBONNEAU, Mme Mireille DROUET, M. François-Paul GILAS, M. Denis GOUJON, M. Alain GUILLOT, M. Bruno LEBOUCHER, Mme Corinne LECOURT, M. Frédéric LEGOUVERNEUR, Mme Isabelle LEROY, M. Jacky MARIE, M. Hubert MASTROTOTARO, M. Alain MIGNOT, M. Didier PELLERIN, M. Jean-Paul SAINT-MARTIN, M. Jean-Paul SOULBIEU, M. Emmanuel THILLAYE, Mme Léa VERSAVEL.

**Etaient absents/excusés** : M. Jean-Pierre LECOMTE, Mme Véronique MAYMAUD, M. Serge MARIE, Mme Catherine SADY, M. Dany TARGAT.

### **B2020.001 - ENVIRONNEMENT - EXERCICE DES COMPETENCES CYCLES DE L'EAU – DISPOSITIONS DE LA LOI ENGAGEMENT ET PROXIMITE**

**RAPPORTEUR** : M. ERIC BOISNARD

Le bureau communautaire,  
Après l'exposé de M. Eric BOISNARD,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de ne pas déléguer les compétences en matière d'eau, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines aux syndicats compétents existants au 1er janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération ;

**PRECISE** qu'en conséquence, les syndicats concernés seront dissous dans les conditions prévues à l'article L.5212-33 du CGCT.

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**B2020.002 - ENVIRONNEMENT - EXERCICE DES COMPETENCES CYCLES DE L'EAU – NOMINATION  
DU DIRECTEUR DES REGIES**

RAPPORTEUR : M. ERIC BOISNARD

Le bureau communautaire,  
Après l'exposé de M. Eric BOISNARD,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de nommer Monsieur Jean-Louis MERLET Directeur des trois régies.

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.